

UN GRAND PROJET DE TRANSPORT POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

Dans le cadre du projet urbain de réaménagement du quartier des Halles, engagé par la Ville de Paris, le pôle RER Châtelet-Les Halles fait l'objet d'une requalification majeure pour mieux accueillir les voyageurs.

- Point central du réseau de transport francilien, le pôle RER Châtelet-Les Halles appelle le constat suivant :
- des accès RER peu visibles depuis la surface,
 - des espaces parfois saturés, au niveau des accès et des zones de correspondance entre RER et métro,
 - des espaces voyageurs vieillissants,
 - une signalétique complexe et foisonnante,
 - un accès difficile pour les personnes à mobilité réduite.

- Pour y remédier, le projet consiste à :
- **créer un nouvel accès direct** au métro et au RER depuis la surface ;
 - **restructurer complètement la salle d'échanges RER** ;
 - **agrandir les espaces** dédiés aux voyageurs ;
 - **améliorer la signalétique** ;
 - **améliorer l'accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite et notamment les personnes en situation de handicap ;
 - **prolonger deux accès existants** du Forum vers la salle d'échanges.

- Ces projets, sous maîtrise d'ouvrage STIF et Ville de Paris, font l'objet des présentes enquêtes publiques :
- Réaménagement du pôle RER Châtelet-Les Halles - Enquête publique
 - Réaménagement du quartier des Halles de Paris / Pôle Transport Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique
 - Réaménagement du quartier des Halles de Paris / Pôle Transport Enquête parcellaire

LE PREMIER PÔLE D'ÉCHANGES RÉGIONAL

- 3 lignes 
- 5 lignes 
- 750 000 voyageurs/jour dans l'ensemble du pôle RER et métro
- 520 000 voyageurs/jour dans la gare RER, dont 440 000 transitent par la salle d'échanges RER
- 2/3 de voyageurs en correspondance
- plus de 1 500 RER par jour

L'ACCESSIBILITÉ, UNE PRIORITÉ

Aujourd'hui, aucun accès direct entre le Forum des Halles et la gare RER n'existe pour les personnes à mobilité réduite. La salle d'échanges RER est desservie par un unique ascenseur situé rue de la Ferronnerie. L'accès aux quais de la gare RER est permis depuis la salle d'échanges grâce à 4 ascenseurs. Demain, le projet de rénovation du pôle RER permettra à tous d'accéder à la salle d'échanges depuis les trois accès majeurs Place Marguerite de Navarre, Place Carrée et Porte Lescot. Une attention particulière sera portée aux différents types de handicap (déficiences visuelle, auditive et motrice). Les 4 ascenseurs actuels desservant les quais seront conservés.

1 projet, 5 objectifs majeurs

1 - Contribuer au désenclavement du pôle d'échanges pour permettre un accès direct à la gare RER depuis la surface.

2 - Améliorer les accès et les circulations au sein des espaces de transport en commun pour les rendre plus repérables et adaptés aux flux de voyageurs.

3 - Améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite par la mise en place d'ascenseurs depuis la surface.

4 - Améliorer la qualité des espaces et le confort des cheminements dans le pôle Transport en rénovant la salle d'échanges pour pallier les difficultés d'orientation des voyageurs et le sentiment d'inconfort.

5 - Améliorer le dispositif de sécurité incendie et d'évacuation du public.



LES ACTEURS DU PROJET



Le **Syndicat des transports d'Île-de-France** en tant qu'autorité organisatrice, organise, coordonne et finance les transports publics de l'Île-de-France. Dans le cadre du projet de réaménagement du pôle RER Châtelet-Les Halles, il assure la maîtrise d'ouvrage des études amont jusqu'à l'enquête publique.



La **Ville de Paris**, maître d'ouvrage du projet de réaménagement du quartier des Halles, participe à la rénovation du pôle Transport en tant qu'aménageur foncier et financeur.



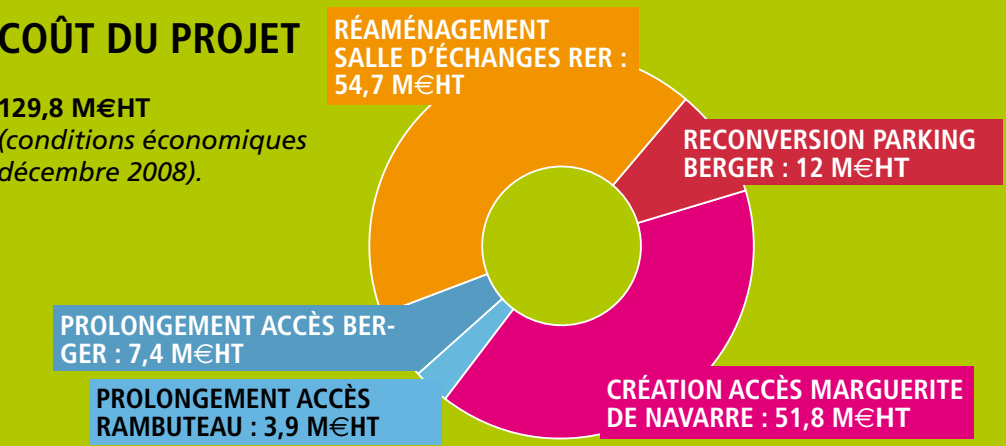
La **Région** est le premier financeur du développement des transports publics en Île-de-France. En plus de participer à la création et au prolongement de lignes de transports (bus, tramway, métro, train, RER), elle intervient également dans la modernisation des pôles d'échanges, tel que celui de Châtelet-Les Halles, dans un souci constant d'amélioration des conditions de voyage et donc de vie des Franciliens.



La **RATP** exploite la gare de Châtelet-Les Halles ainsi que les lignes de RER (A et B) et de métro (1, 4, 7, 11, 14) la desservant. Après les enquêtes publiques, la RATP assurera la maîtrise d'ouvrage du projet.

COÛT DU PROJET

129,8 M€HT
(conditions économiques décembre 2008).



Acquisitions foncières : **30 M€ (estimation).**

FINANCEMENT

- Le projet est cofinancé par :
- la **Ville de Paris** et la **Région Île-de-France**, au titre du contrat particulier Région-Département,
 - la **RATP**, au titre des budgets de rénovation des espaces dont elle est gestionnaire.

Publication : STIF - décembre 2009 - Conception-réalisation : **esprit public**
Crédit photos et images : Projet : Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes,
Perspectives : Studiosezz, SEURA, STIF, RATP, Photodisc®
Lamazière imprimeurs
IMPRIMERIE VERT® - imprimeur certifié Imprim'Vert

CALENDRIER DE RÉALISATION

ÉTAPES PASSÉES

FÉVRIER-MARS 2007
Concertation préalable

MAI 2009
Approbation par le STIF du schéma de principe

JUIN 2009
Enquêtes publiques de la Ville de Paris sur le projet urbain

ÉTAPE ACTUELLE

14 DÉCEMBRE 2009 / 29 JANVIER 2010
Enquêtes publiques Pôle Transport RER

ÉTAPES À VENIR

FIN 2009
Rendu du rapport de la commission d'enquêtes sur le projet urbain porté par la Ville de Paris

MI 2010
Conclusion des enquêtes publiques relatives au pôle Transport RER, approbation par le STIF de l'avant-projet et du plan de financement

2010-2011
Préparation des travaux

MI 2011 À DÉBUT 2014
Aménagement de l'accès Place Marguerite de Navarre

FIN 2011 À DÉBUT 2015
Réaménagement de la salle d'échanges RER

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES HALLES

LE JOURNAL DES ENQUÊTES PUBLIQUES

RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE TRANSPORT RER CHÂTELET-LES HALLES

ENQUÊTES PUBLIQUES DU 14 DÉCEMBRE 2009 AU 29 JANVIER 2010

Depuis 1900, avec l'ouverture de la ligne 1 du métro, à 1998, date de la mise en service de la ligne 14, le pôle Transport Châtelet-Les Halles s'est constitué par l'adjonction successive de stations de métro et de RER.

Aujourd'hui, le pôle Transport regroupe 3 lignes de RER (A, B, D) et 5 lignes de métro (1, 4, 7, 11, 14). Du fait de son implantation, il constitue un véritable échangeur à l'échelle régionale ainsi qu'une porte d'entrée sur le cœur de Paris. Avec 750 000 voyageurs qui le fréquentent quotidiennement, Châtelet-Les Halles est le premier pôle du réseau de transport d'Île-de-France.

Parallèlement au projet de réaménagement des Halles porté par la Ville de Paris, le STIF, la Région Île-de-France et la RATP ont engagé une réflexion pour améliorer le fonctionnement du pôle RER Châtelet-Les Halles, avec l'objectif de :

- faciliter l'accès des voyageurs à la salle d'échanges ;
- améliorer les cheminements au sein du site ;
- rénover la salle d'échanges et les espaces intérieurs ;
- améliorer la sécurité du site.

Les premières enquêtes publiques, relatives à la Canopée, au Jardin, aux voiries souterraines et à la rénovation des Portes du Forum, se sont déroulées en juin-juillet 2009.

La configuration du pôle Transport et son imbrication avec le Forum des Halles et le projet urbain de réaménagement du quartier, conduisent aujourd'hui le STIF et la Ville de Paris à mener conjointement trois enquêtes publiques, qui se dérouleront du **14 décembre 2009 au 29 janvier 2010** :

- Pour le STIF : une enquête publique relative au Pôle RER Châtelet-Les Halles ;
- Pour la Ville de Paris : une enquête parcellaire et une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique pour le réaménagement du pôle Transport et les projets qui l'accompagnent.



INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS !

UNE RÉUNION PUBLIQUE PRÉSIDIÉE PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTES

Mercredi 20 janvier 2010 - 20h30
Forum des Images, niveau -3 du Forum des Halles, 2, rue du Cinéma Paris 1^{er} arrondissement
Métro RER Châtelet-Les Halles
Sortie Place Carrée

DES EXPOSITIONS, DES DOCUMENTS D'INFORMATION

- dans le pôle d'échanges RER Châtelet-Les Halles (niveau -4 du Forum)
- en mairies des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements de Paris
- à l'espace accueil information du projet des Halles, sortie Porte Lescot du Forum des Halles
- au centre administratif Morland, 17 boulevard Morland, Paris 4^e, Métro Sully Morland
- à la Maison de la RATP, 54 quai de la Rapée, Paris 12^e, Métro Gare de Lyon

Plus d'informations sur :

www.paris.fr - www.iledefrance.fr
www.ratp.fr - www.stif.info

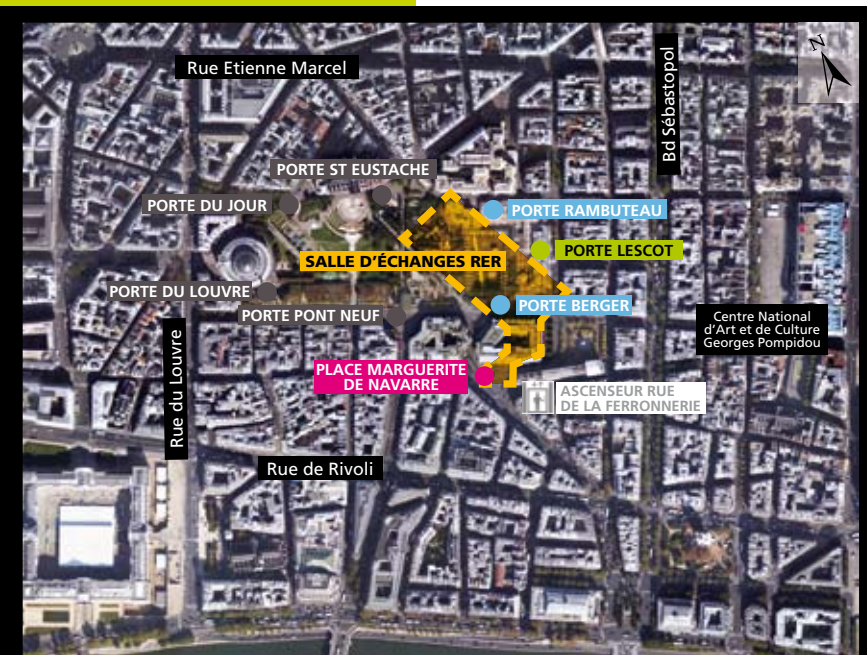
12 PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTES, CONSULTATION DES REGISTRES ET DES DOSSIERS D'ENQUÊTES

- MAIRIE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT**
4 place du Louvre
Métro Louvre-Rivoli, Pont Neuf
Lundi 14 décembre 2009 – 9h-12h
Mardi 22 décembre 2009 – 13h-16h
Mercredi 6 janvier 2010 – 13h-16h
Samedi 16 janvier 2010 – 9h-12h
Jeudi 21 janvier – 16h30-19h30
Vendredi 29 janvier – 14h-17h
- MAIRIE DU 2^E ARRONDISSEMENT**
8 rue de la Banque
Métro Bourse, Sentier
Samedi 9 décembre 2009 – 9h-12h
Mardi 29 décembre 2009 – 14h-17h
- MAIRIE DU 3^E ARRONDISSEMENT**
2 rue Eugène Spuller
Métro Temple, Filles du Calvaire
Jeudi 7 janvier 2010 – 16h30-19h30
Samedi 23 janvier 2010 – 9h-12h
- MAIRIE DU 4^E ARRONDISSEMENT**
2 place Baudoyer
Métro Hôtel de Ville, Saint-Paul
Samedi 9 janvier 2010 – 9h-12h
Jeudi 14 janvier 2010 – 16h30-19h30
- Consultez les dossiers d'enquêtes et déposez un avis dans les registres dans les quatre mairies pendant toute la durée des enquêtes du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (sauf jours fériés), les jeudis de 8h30 à 19h30, et les 24 et 31 décembre 2009 de 8h30 à 17h.
- Vous pouvez également adresser vos remarques par courrier
À l'attention de Mme la présidente de la Commission d'enquêtes du Pôle RER Châtelet-Les Halles - Mairie du 1^{er} arr.
4 place du Louvre - 75001 Paris



LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE RER CHÂTELET-LES HALLES

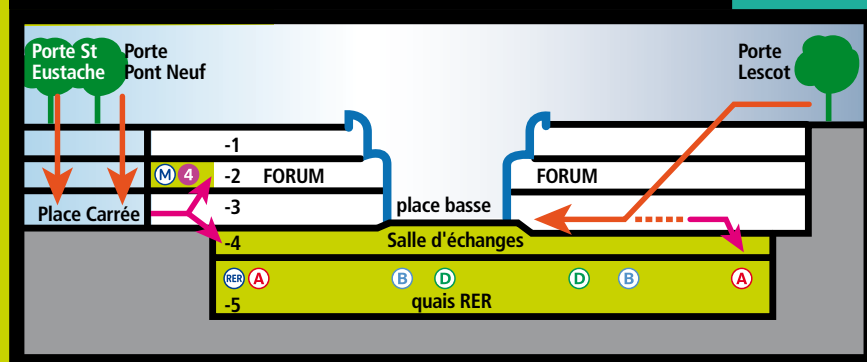
Plan de la salle d'échanges RER (niveau -4)



UN SITE QUI A CONNU DES VISAGES DIFFÉRENTS, MAIS D'HIÉR À DEMAIN, UNE CONSTANTE FONCTION D'ÉCHANGE

Depuis le 12^{ème} siècle, les Halles exercent une fonction commerciale centrale pour Paris et sa région : d'un marché à ciel ouvert aux pavillons Baltard, jusqu'à aujourd'hui le Forum des Halles, la fonction d'échange a toujours été présente aux Halles. Depuis 1977, date de la création du pôle RER Châtelet-Les Halles, le site accueille l'une des plus grandes gares franciliennes, faisant de ce quartier le centre névralgique de la métropole. Avec la création du Forum des Halles, au-dessus du pôle RER, à la fonction historique d'échanges économiques, se superposent des flux importants de personnes. Les Halles ont connu des visages différents, mais toujours marqués par cette fonction d'échange intense, qui en fait aujourd'hui le cœur de la métropole. Parce que ce site est porteur d'une dynamique à l'échelle francilienne, son moteur qu'est le pôle RER mérite une rénovation ambitieuse, coordonnée avec le réaménagement urbain, au service du meilleur confort d'usage de tous.

VUE AÉRIENNE DU QUARTIER DES HALLES



COUPE DU FORUM DES HALLES (ÉTAT EXISTANT)

UN SIGNE VISUEL FORT, RECOMPOSANT LA PLACE MARGUERITE DE NAVARRE (VUE D'ARTISTE).

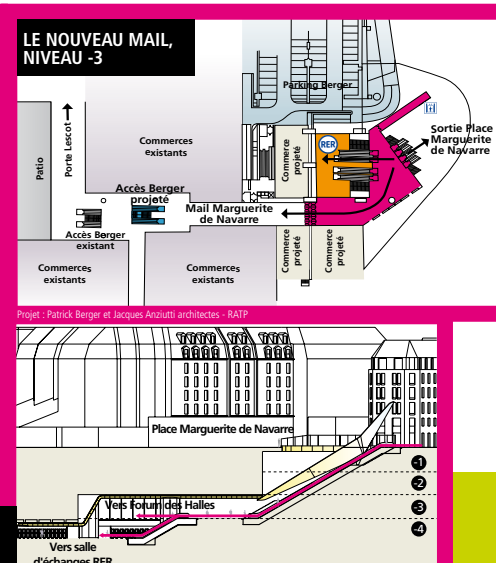


B

UN NOUVEL ACCÈS PLACE MARGUERITE DE NAVARRE, ENTRE LE FORUM DES HALLES ET LA RUE DE RIVOLI

L'aménagement de cet accès permettra aux voyageurs de rejoindre facilement la gare RER depuis la surface. Au niveau -3, les voyageurs pourront accéder au Forum des Halles via un mail commercial créé dans le cadre du projet. Au niveau -4, ils accéderont à la salle d'échanges RER et à la station Châtelet des lignes 4 et 14 du métro. L'accès Place Marguerite de Navarre comprendra 4 escaliers mécaniques, 2 escaliers et 2 ascenseurs. Cet aménagement s'intègre au projet urbain porté par la Ville de Paris.

UN PARCOURS CONTINU, DE LA SURFACE AUX NIVEAUX -3 ET -4



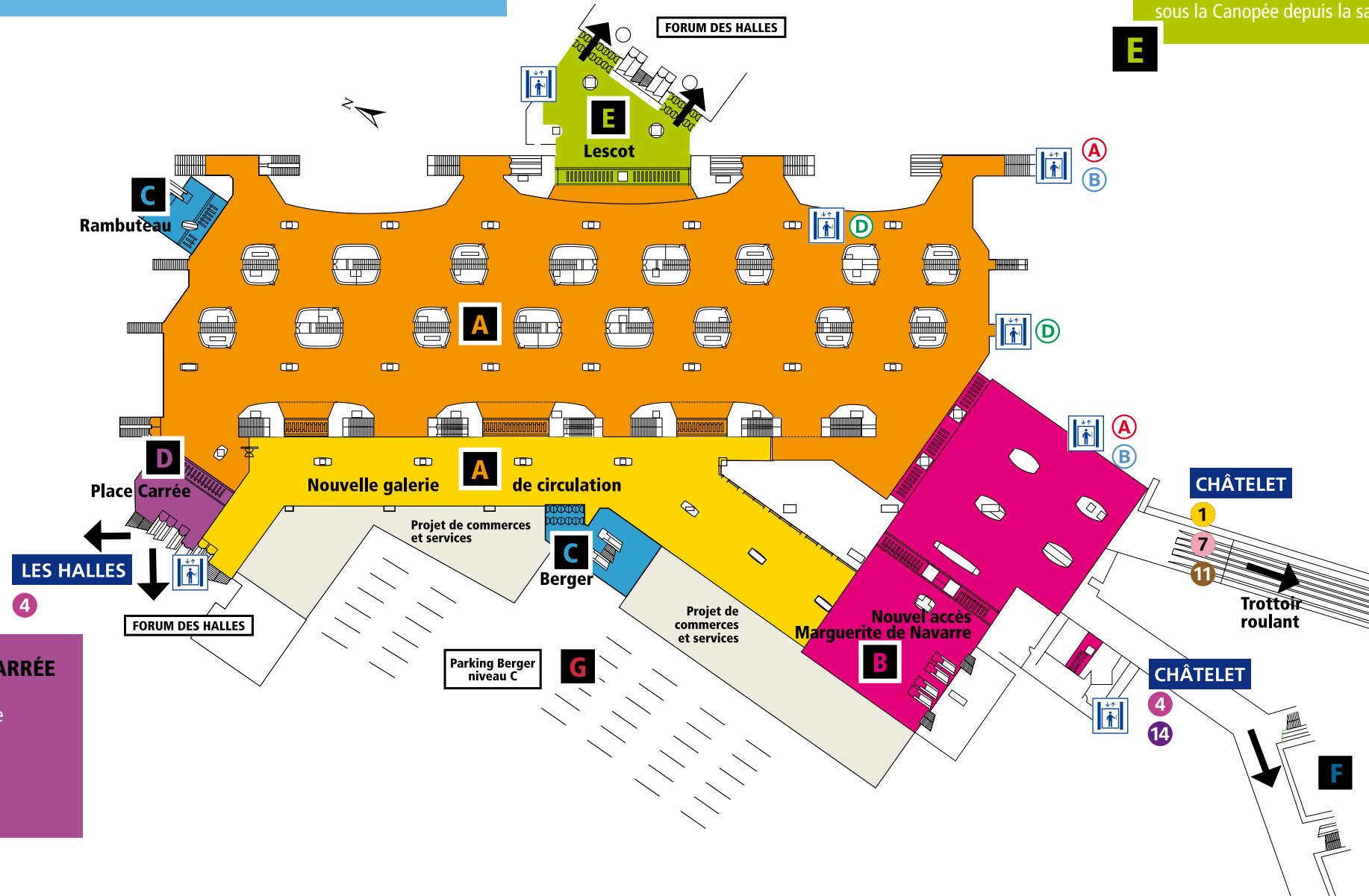
PORTE BERGER ET PORTE RAMBUTEAU : DEUX ACCÈS PROLONGÉS POUR RELIER LE FORUM ET LA GARE RER

Les accès existants, desservant les niveaux -1, -2 et -3 du Forum, seront prolongés jusqu'à la salle d'échanges (niveau -4). Chaque accès comprendra 2 escaliers mécaniques, 1 escalier et les équipements de vente et de contrôle des billets. Le prolongement des Portes Berger et Rambuteau permettra d'offrir aux voyageurs des accès plus nombreux entre la gare RER et les espaces du Forum.

C



AU DÉBOUCHÉ DE CES PORTES, LES VOYAGEURS SERONT ACCUEILLIS DANS UN JARDIN RÉNOVÉ ET DÉGAGÉ, À L'ENTRÉE DE LA CANOPÉE, VASTE ABRI TRANSLUCIDE LAISSANT PASSER AIR ET LUMIÈRE.



LA RECONFIGURATION DE L'ACCÈS PORTE LESCOT

Les lignes de contrôle seront réaménagées pour faciliter la circulation des voyageurs. Dans le cadre du projet urbain, un ascenseur sera mis en place : il permettra de rejoindre les différents niveaux du Forum et la surface sous la Canopée depuis la salle d'échanges.

E

A

UNE SALLE D'ÉCHANGES RER RÉNOVÉE ET AGRANDIE

Le projet permettra de rendre la salle d'échanges plus conviviale et plus confortable pour les voyageurs, et de faciliter la fluidité des cheminements. Le site sera rénové et agrandi pour accroître de plus de 50 % l'espace dédié à la circulation des voyageurs, grâce à la reconversion d'une partie du parking Berger. Les accès aux quais RER seront restructurés. Une nouvelle galerie de circulation sera créée en bordure de la salle d'échanges, reliant les accès Place Marguerite de Navarre et Place Carrée. Des commerces et services pourront y être implantés. La signalétique sera totalement repensée.

Cette rénovation est complétée par la modernisation des installations de sécurité de la gare et des stations Châtelet et Les Halles, portée par la RATP.



LA SALLE D'ÉCHANGES (VUE D'ARTISTE).



GALERIE LATÉRALE DE CIRCULATION À GAUCHE, DES COMMERCES ET SERVICES. EN FACE LA PLACE CARRÉE ET À DROITE LA SALLE D'ÉCHANGES (VUE D'ARTISTE).

G

LA RESTRUCTURATION DU PARKING BERGER

Dans le cadre de l'extension de la salle d'échanges, une partie du parking Berger (niveau C) sera reconvertie pour accueillir l'accès Place Marguerite de Navarre.

F

L'ÉLARGISSEMENT DES ESCALIERS

Pour le confort des voyageurs, les escaliers d'accès aux quais de la station Châtelet - ligne 4 seront élargis.